



## APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte de l'Institut de Technologie nucléaire appliquée (ITNA) **deux (02)** enseignants-chercheurs en **physique atomique et nucléaire** :

- **Un (01)** spécialiste des mesures des rayonnements ;
- **Un (01)** spécialiste dans le domaine nucléaire.

**Diplômes requis :**

- Doctorat, Master ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la spécialité.

**Missions principaux :**

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques du département ou de l'Institut ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique du département et de l'Institut ;
- participer aux activités de service à la communauté ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

**Expériences professionnelles :**

- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

**Eligibilité :**

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

**Modalités de sélection :**

La procédure d'évaluation des candidatures se fait par un examen des dossiers de candidature suivi d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

**Modalités et date limite de dépôt :**

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :  
<https://recrutement.ucad.sn>, au plus tard le ..... **29 JAN 2026** ..... à 12 heures.

.....

## Pièces à fournir :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat) ;
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

**NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.**

**05 JAN. 2026**  
Fait à Dakar, le .....

**Le Recteur**

Le Recteur  
 Président du Conseil Académique de  
 l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 Le Professeur  
 Alloune Badara KANDJI